



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 17 décembre 2020

Déjà 17 *France services* labellisées en Gironde : un premier bilan positif

Le président de la République avait annoncé le 25 avril 2019 le lancement du réseau *France services* afin de faciliter l'accès aux principales démarches administratives pour l'ensemble des citoyens, notamment dans les territoires ruraux et les quartiers politiques de la ville.

17 *France services* sont aujourd'hui labellisées en Gironde. Le premier bilan de leur action est positif. Depuis le début de l'année, malgré la crise sanitaire et les mesures de confinement, **elles ont traité 25 000 demandes**. Les opérateurs les plus sollicités sont la CAF, la CPAM et Pôle emploi pour des questions relatives au logement, à l'emploi et aux impôts.

Le déploiement du réseau se poursuivra en Gironde avec la labellisation de 9 nouvelles *France services* début 2021. D'autres suivront pour atteindre 35 structures fixes ou mobiles d'ici 2022 en Gironde.

France services est un nouveau modèle d'accès aux services publics. En pratique, c'est :

- **Le retour du service public au cœur du territoire** avec, à terme, un accès à une *France services* à moins de 30 minutes de chez soi.
- **Un service public à visage humain**. Deux conseillers sont présents au moins 25 heures par semaine pour accompagner les citoyens et répondre à leurs besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.
- **Un niveau de qualité garanti** dans toutes les *France services* quels que soient le lieu d'implantation et son responsable local (une collectivité, La Poste ou une association).
- **Des agents formés pour trouver des solutions immédiates**. Sauf cas compliqué nécessitant une expertise approfondie, il n'y a pas de « redirection » vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.
- **Un lieu de vie agréable et convivial** qui rompt avec la pratique du guichet de services publics.
- **Une subvention de l'Etat de 30 000 €** par an en fonctionnement en plus des aides en investissement (les travaux d'installation).
- **9 partenaires nationaux de l'Etat** : La Poste, Pôle emploi, CNAF, CNAM, CNAV, MSA, Intérieur, Justice et les Impôts.
- d'autres opérateurs et partenaires existent en fonction de l'offre de services locale.

France services labellisées : Blaye, Captieux, Castillon-La-Bataille, Coutras, Cussac-Fort-Médoc, Eysines, Galgon, Lacanau, La Réole (avec une antenne à Auros et une à Monségur), Pessac, Rauzan, Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Symphorien, Saint-Vivien-de-Médoc, Sainte-Eulalie, Sainte-Foy-la-Grande et Sauveterre-de-Guyenne.

Labellisation en cours : Andernos, Créon, Castelnau de Médoc, Grignols, Léognan, Le Teich, Préchac, St-André-de-Cubzac et le bus du Réolais (12 communes desservies).